

Paris,  
Le 25 janvier 2019

Monsieur le Ministre,

Nous avons appris que le projet de réforme du statut des enseignant-e-s des écoles supérieures nationales d'art venait d'être refusé par le « guichet unique ». Nous regrettons profondément cette décision. Il s'agit-là d'un signal très négatif pour l'avenir de l'Enseignement supérieur Culture et la pérennité du réseau des 45 écoles supérieures d'art et design.

Cette décision qui semble répondre à une logique purement comptable rend caduques et contradictoires les politiques ministérielles. Le ministère de la Culture affiche une ambition qui ne se déploie pas avec les moyens nécessaires et les réformes qui permettraient de rendre nos établissements conformes aux missions d'enseignement supérieur et de recherche. Cette nouvelle est également un signal négatif pour les négociations en cours sur la réforme du statut des enseignant-e-s des écoles supérieures d'art territoriales, réforme que le ministère de la Culture s'est engagé à effectuer d'ici 2020.

Les enseignant-e-s des écoles nationales et territoriales demandent à ce que leurs statuts soient en adéquation avec les missions des écoles supérieures d'art inscrites dans la Loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement supérieur et à la recherche et la Loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 sur la Liberté de création. Il est aussi incontournable qu'urgent de traduire de manière statutaire le travail réel des écoles et des équipes pédagogiques pour en finir avec la fragilité dans laquelle nous met la contradiction entre les injonctions et les statuts.

En ce qui nous concerne, Association nationale des écoles supérieures d'art, nous espérons que les statuts des deux corps d'enseignant-e-s se verront cette année réformés de manière concomitante et concertée. Nous vous prions également de bien vouloir nous recevoir rapidement pour pouvoir aborder les dimensions politiques de ce sujet, tant locales sur les territoires que nationales, mais aussi les différents points pour lesquels notre communauté attend votre position et votre action.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre très haute considération.

Le conseil d'administration de l'ANdEA